

Veille de l'opinion

http://www.aef.info/public/fr/medias/docutheque/document/aef/2008/1638_document1.pdf
extraits du «Cahier des clauses particulières»

Objectifs

Le dispositif de veille en question vise, en particulier sur Internet, à :

- **Identifier les thèmes stratégiques (pérennes, prévisibles ou émergents)**
- **Identifier et analyser les sources stratégiques ou structurant l'opinion**
- **Décrypter les sources des débats et leurs modes de propagation**
- **Repérer les informations significantes (en particulier les signaux faibles)**
- **Suivre les informations significantes dans le temps**
- **Relever des indicateurs quantitatifs (volume des contributions, nombre de commentaires, audience, etc.)**
- **Rapprocher ces informations et les interpréter**
- **Anticiper et évaluer les risques de contagion et de crise**
- **Alerter et préconiser en conséquence**

Les informations significantes pertinentes sont celles qui préfigurent un débat, un «risque opinion» potentiel, une crise ou tout temps fort à venir dans lesquels les ministères se trouveraient impliqués.

.....

Sources surveillées

La veille sur Internet portera sur les sources stratégiques en ligne : sites « commentateurs » de l'actualité, revendicatifs, informatifs, participatifs, politiques, etc. Elle portera ainsi sur les médias en ligne, les sites de syndicats, de partis politiques, les portails thématiques ou régionaux, les sites militants d'associations, de mouvements revendicatifs ou alternatifs, de leaders d'opinion. La veille portera également sur les moteurs généralistes, les forums grand public et spécialisés, les blogs, les pages personnelles, les réseaux sociaux, ainsi que sur les appels et pétitions en ligne, et sur les autres formats de diffusion (vidéos, etc.)

.....

Xavier Orwell ou George Darcos : Big Brother surveille ses ouailles.

Le roman d'anticipation de George ORWELL, 1984, préfigure finalement 2009.

En effet, les Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche vont cette année dépenser 220 000 euros pour surveiller l'opinion sur Internet. C'est ainsi que le Bulletin Officiel des Annonces de Marché Public du 24/11/2008 publie un avis de marché dont l'objet est « la veille de l'opinion dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Une (ou des) société(s) *privée(s)* va donc sur le dos des écoliers, lycéens, et autres étudiants, s'offrir une bonne tranche de veille des internautes grassement payée ! Mais pour notre cher ministre, cela représente une bagatelle vu qu'il vient d'inscrire, au budget 2009, 4 millions d'euros (sur les 15,5 consacrés rien qu'à la communication) pour « l'organisation de campagnes de communication institutionnelle ». Par exemple, pour faire connaître son nouveau service « info mobilité », il finance ces jours-ci, des encarts d'une demi-page dans des quotidiens et journaux gratuits. On ne s'étonnera pas d'apprendre que la dite « info mobilité » est délivrée par une société *privée* lors d'appels téléphoniques payés par le candidat à mutation !

Quand on sait que les crédits alloués pour 2009 à l'enseignement professionnel sous statut scolaire ont baissé de... 10 millions d'euros !

Pourquoi cette veille de l'opinion ?

Il s'agit a priori d'anticiper sur les mouvements d'opinion qui peuvent secouer la communauté éducative.

Mais que craint donc le Ministre de l'Education nationale (et son alter ego de l'Enseignement supérieur) ? Que les enseignants s'intéressent au système scolaire et le fassent savoir ? Que les enseignants communiquent et s'organisent pour la défense de l'Education nationale et de ses usagers ? Que les enseignants transmettent leur point de vue à l'extérieur de l'Education nationale ?

Le Ministre aurait-il peur de ses loyaux fonctionnaires ?

Pourquoi vouloir anticiper si ce n'est pour contrôler l'opinion et bloquer les mouvements revendicatifs ?

Ce dispositif veut très clairement « repérer les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau ».

Mais dans quels buts : leur demander des comptes ? bloquer leur accès à internet ? les ficher dans Edvige ? leur faire baisser leur note administrative ?

Ou bien encore adapter le discours ministériel pour *retourner* les tendances de pensée de la communauté « on-line » ?? Xavier Orwell aurait donc trouvé son maître dans l'art de la démagogie à défaut de celui de la pédagogie...

Veille d'opinion sur le net ? Atteinte évidente à la liberté d'expression ! Tentative manifeste de prise de contrôle des moyens de communications entre les citoyens de notre démocratie !

Une fois de plus, les Ministres s'inquiètent de ce qui est écrit et diffusé par les organisations syndicales. Après les attaques récentes contre le paritarisme, on voit à nouveau ici à quel point elles gênent le gouvernement et à quel point il est urgent pour lui de les contrôler ! Or les personnels font confiance aux syndicats, qui ont une légitimité démocratique pour porter leurs revendications et leurs attentes.

George Darcos n'a de cesse de parler de dialogue social : est ce ainsi qu'il compte communiquer avec les syndicats ?

A l'approche des élections professionnelles, il est urgent que chacun prenne conscience de l'enjeu de ce vote : il s'agit bien de réaffirmer haut et fort la volonté des enseignants d'être représentés de manière démocratique, et écoutés et entendus sans censure ni pression !

Un seul moyen : VOTEZ !